

POSTE CERTIFIÉE

Règlement sur le transport par autobus,
articles 14.02 et suivants

**COMMISSION DES TRANSPORTS DU
QUÉBEC**

Montréal, le 23 juillet 2008

No de demande : 3-M-00000C-508-P Et

No de référence : M08-06989-5

AUTOBUS GALLAND LTÉE
3874, boul. du Souvenir
Laval (Québec)
H7V 1Y4

OBJET : AVIS D'INTENTION

Madame,
Monsieur,

La Commission des transports du Québec («la Commission») procède actuellement à une codification des permis de transport par autobus de catégorie «nolisé». Vous trouverez ci-joints les projets de vos permis codifiés portant les numéros temporaires 8-M-000239-PC1, PC2, PC3, PC4, PC5, PC6, PC7, PC8, PC9 et PC10.

Afin de faciliter la compréhension de la codification, nous vous transmettons aussi les documents suivants:

- une copie de vos permis de transport par autobus de catégorie «nolisé» actuellement en vigueur qui font l'objet de la présente codification;
- une copie du rapport administratif des Services spécialisés Permis qui fait état des différents changements vous concernant.

Comme une partie ou la totalité des municipalités que vos permis autorisent à desservir a fait l'objet d'une annexion ou d'un regroupement, il est nécessaire de modifier la description des territoires autorisés de même que toute désignation de municipalités apparaissant aux permis afin qu'elles correspondent aux nouvelles délimitations territoriales. Vous trouverez au tableau 3.1 du rapport administratif le nom des municipalités qui ont changé de désignation et au tableau 3.2 les territoires autorisés.

En outre, afin d'harmoniser vos permis, la Commission a regroupé les territoires autorisés et les modalités d'exercice. En effet, un ou plusieurs de ces permis accordent en tout ou en partie les mêmes droits, conditions ou restrictions, d'où la nécessité de faire des regroupements. La Commission entend vous délivrer dix (10) nouveaux permis en remplacement de ceux existants. Ces regroupements sont illustrés aux tableaux 1 et 3.3 du rapport administratif ainsi qu'aux projets de permis.

Finalement, la Commission profite de la présente codification pour normaliser la présentation et certains éléments descriptifs des nouveaux permis.

Québec
200, chemin Sainte-Foy
7^e étage
Québec (Québec) G1R 5V5
Téléphone : 1 888 461-2433
Télécopieur : (418) 644-8034
www.ctq.gouv.qc.ca

Montréal
545, boulevard Crémazie Est,
10^e étage, bureau 1000
Montréal (Québec) H2M 2V1
Téléphone : 1 888 461-2433
Télécopieur : (514) 873-4720

Nous vous prions de nous faire parvenir vos observations, le cas échéant, dans les **dix jours** de la notification des présentes. La Commission ne tiendra pas d'audience à moins qu'elle ne juge qu'il soit nécessaire d'en tenir une pour décider de la question.

À défaut de recevoir vos observations dans le délai imparti, la Commission délivrera **sans autre avis** vos nouveaux permis à partir des projets de permis ci-annexés ainsi que des informations et documents contenus à votre dossier.

En terminant, nous portons à votre attention qu'il est de votre responsabilité de mettre à jour et d'harmoniser vos tarifs avec vos nouveaux permis, s'il y a lieu, et ce dès maintenant, en suivant la procédure habituelle de dépôt de tarifs.

Nous vous rappelons que la présente codification de permis découle de l'article 14.02 du *Règlement sur le transport par autobus* qui prévoit que la Commission peut procéder à une codification des permis de transport par autobus lorsqu'il y a eu annexion ou regroupement de municipalités, lorsqu'un droit ou une modalité d'exercice est devenu caduc ou lorsqu'elle estime qu'une codification des permis ou de certaines de leurs modalités est nécessaire pour les actualiser et les harmoniser.

Pour obtenir tout renseignement additionnel concernant cet avis, vous pouvez vous adresser aux numéros mentionnés ci-dessous.

Daneau, Loiselle, Perreault, Turcotte
Avocats

Téléphone : 514-906-0350 poste 3021
Télécopieur : 514-873-5947

p.j. Rapport administratif
Projets de permis (10)
Permis en vigueur (19)

Québec
200, chemin Sainte-Foy
7^e étage
Québec (Québec) G1R 5V5
Téléphone : 1 888 461-2433
Télécopieur : (418) 644-8034
www.ctq.gouv.qc.ca

Montréal
545, boulevard Crémazie Est,
10^e étage, bureau 1000
Montréal (Québec) H2M 2V1
Téléphone : 1 888 461-2433
Télécopieur : (514) 873-4720

Objet : Codification des permis nolisés

AUTOBUS GALLAND LTÉE
3874, boul. du Souvenir
Laval, Québec
H7V 1Y4

No dossier : 8-M-000239

Tous les permis ont été analysés.

Nombre initial de permis : 19

Nombre de permis faisant l'objet de la codification : 19

Nombre de permis résultant de la codification : 10

Nombre de permis ne faisant pas l'objet de la codification : 0

Tableau 1 : Correspondance permis codifiés (PC) et permis actuels

No PC	Remplace le(s) permis
1	002A, 025B, 026A, 027A, 035A, 036A en partie
2	011A
3	033B
4	009C
5	036A en partie
6	008D
7	005D, 007D
8	032B
9	003D, 014B, 015B, 020B, 034A, 036A en partie
10	028A

Tableau 2 : Permis avec leur date de fin

No permis	Date de fin	No PC	Date fin PC
002A	Aucune	1	Aucune
003D	2012-09-20	9	2012-10-25
005D	2010-03-22	7	2010-06-16
007D	2010-06-16	7	2010-06-16
008D	2010-10-26	6	2010-10-26
009C	2011-04-24	4	2011-04-24
011A	Aucune	2	Aucune
014B	2012-06-26	9	2012-10-25
015B	2012-06-26	9	2012-10-25
020B	2012-10-25	9	2012-10-25
025B	Aucune	1	Aucune
026A	Aucune	1	Aucune
027A	Aucune	1	Aucune
028A	2010-12-20	10	2010-12-20
032B	2012-03-26	8	2012-03-26
033B	2013-02-27	3	2013-02-27
034A	2009-05-27	9	2012-10-25

No permis	Date de fin	No PC	Date fin PC
035A	Aucune	1	Aucune
036A	2009-02-11	5	2009-02-11

Tableau 3.1 : Municipalités qui ont été fusionnées ou qui ont changé de nom

Nombre de municipalités qui ont été fusionnées ou qui ont changé de nom : 21

Permis actuel	Ancien territoire	Code	Nouveau territoire	Code
011A	Brossard	58005	Brossard	58007
033B	Drummondville	49057	Drummondville	49058
036A	Grande-Île	70050	Salaberry-de-Valleyfield	70052
011A	Greenfield Park	58015	Longueuil	58227
014B	La Plaine	64020	Terrebonne	64008
026A	La Tuque	90010	La Tuque	90012
025B	Lac-des-Écorces	79075	Lac-des-Écorces	79078
025B	Lafontaine	75035	Saint-Jérôme	75017
025B	L'Annonciation	79035	Rivière-Rouge	79037
011A	LeMoine	58025	Longueuil	58227
011A	Longueuil	58030	Longueuil	58227
025B	Marchand	79040	Rivière-Rouge	79037
025B	Mont-Laurier	79085	Mont-Laurier	79088
025B	Sainte-Véronique	79055	Rivière-Rouge	79037
011A	Saint-Hubert	58020	Longueuil	58227
025B	Saint-Jérôme	75015	Saint-Jérôme	75017
011A	Saint-Lambert	58010	Saint-Lambert	58012
035A	Saint-Timothée	70055	Salaberry-de-Valleyfield	70052
035A	Salaberry-de-Valleyfield	70045	Salaberry-de-Valleyfield	70052
002A	Zone 1 (CUM)	121001	Zone Montréal	120001
009C	Zone 1 (CUM)	121001	Zone Montréal	120001
033B	Zone 1 (CUM)	121001	Zone Montréal	120001
033B	Zone 8 (CUQ)	121008	Zone Québec	120002

Tableau 3.2 : Liste des territoires autorisés après codification

Permis actuel	Municipalité	Code	No PC
008D	Aéroport international Jean-Lesage	198012	6
008D	Aéroport international Montréal-Trudeau	198011	6
027A	Amherst	78070	1
025B	Amos	88055	1
027A	Arundel	78060	1
025B	Baie-James	99060	1
034A	Beauharnois	70022	9
005D	Blainville	73015	7
005D	Boisbriand	73005	7
005D	Bois-des-Filion	73030	7
011A	Brossard	58007	2
002A	Candiac	67020	1
009C	Candiac	67020	4
028A	Cantley	82020	10

Permis actuel	Municipalité	Code	No PC
015B	Châteauguay	67050	9
028A	Chelsea	82025	10
002A	Delson	67025	1
009C	Delson	67025	4
005D	Deux-Montagnes	72010	7
033B	Drummondville	49058	3
032B	Dundee	69075	8
025B	Duparquet	87005	1
027A	Ferme-Neuve	79097	1
032B	Franklin	69010	8
008D	Frontière Québec - Etats-Unis	105040	6
008D	Frontière Québec - Ontario	105010	6
028A	Gatineau	81017	10
025B	Grand-Remous	83095	1
032B	Howick	69025	8
027A	Huberdeau	78065	1
036A	Hudson	71100	5
032B	Huntingdon	69055	8
002A	Kahnawake	67802	1
009C	Kahnawake	67802	4
025B	La Conception	78115	1
028A	La Pêche	82035	10
002A	La Prairie	67015	1
009C	La Prairie	67015	4
025B	La Sarre	87090	1
026A	La Tuque	90012	1
025B	Labelle	78120	1
025B	Lac-des-Écorces	79078	1
027A	Lac-des-Plages	80130	1
027A	Lac-des-Seize-Îles	77055	1
025B	Lac-Saguay	79060	1
027A	Lantier	78015	1
003D	Laval	65005	9
033B	Laval	65005	3
036A	Les Cèdres	71050	5
020B	L'Île-Perrot	71060	9
011A	Longueuil	58227	2
011A	Longueuil	58227	2
011A	Longueuil	58227	2
011A	Longueuil	58227	2
033B	Longueuil	58227	3
005D	Lorraine	73025	7
025B	Macamic	87058	1
032B	Mercier	67045	8
007D	Mirabel	74005	7
027A	Montcalm	78055	1
028A	Montebello	80010	10
025B	Mont-Laurier	79088	1
025B	Mont-Tremblant	78102	1

Services Spécialisés Permis

Permis actuel	Municipalité	Code	No PC
027A	Morin-Heights	77050	1
025B	Nominingue	79030	1
036A	Notre-Dame-de-l'Île-Perrot	71065	5
032B	Ormstown	69037	8
025B	Palmarolle	87025	1
028A	Papineauville	80037	10
025B	Piedmont	77030	1
020B	Pincourt	71070	9
036A	Pointe-des-Cascades	71055	5
036A	Pointe-Fortune	71140	5
025B	Pouliaries	87035	1
025B	Prévost	75040	1
025B	Rapide-Dansez	87010	1
036A	Rigaud	71133	5
036A	Rivière-Beaudette	71005	5
025B	Rivière-Rouge	79037	1
025B	Rivière-Rouge	79037	1
025B	Rivière-Rouge	79037	1
005D	Rosemère	73020	7
027A	Saint-Adolphe-d'Howard	77065	1
032B	Saint-Anicet	69070	8
032B	Saint-Chrysostome	69017	8
007D	Saint-Colomban	75005	7
002A	Saint-Constant	67035	1
009C	Saint-Constant	67035	4
027A	Saint-Donat (Joliette)	62060	1
025B	Sainte-Adèle	77022	1
025B	Sainte-Agathe-des-Monts	78032	1
025B	Sainte-Anne-des-Lacs	77035	1
014B	Sainte-Anne-des-Plaines	73035	9
032B	Sainte-Barbe	69065	8
002A	Sainte-Catherine	67030	1
009C	Sainte-Catherine	67030	4
032B	Sainte-Clotilde-de- Châteauguay	68020	8
033B	Sainte-Eulalie	50005	3
025B	Sainte-Germaine-Boulé	87030	1
036A	Sainte-Justine-de-Newton	71115	5
027A	Sainte-Marguerite-du-Lac- Masson	77012	1
032B	Sainte-Martine	70012	8
007D	Sainte-Sophie	75028	7
005D	Sainte-Thérèse	73010	7
034A	Saint-Étienne-de-Beauharnois	70030	9
005D	Saint-Eustache	72005	7
025B	Saint-Faustin - Lac-Carré	78047	1
005D	Saint-Hippolyte	75045	7
033B	Saint-Hyacinthe	54048	3
032B	Saint-Isidore (Beauharnois)	67040	8
007D	Saint-Jérôme	75017	7

Services Spécialisés Permis

Permis actuel	Municipalité	Code	No PC
025B	Saint-Jérôme	75017	1
025B	Saint-Jérôme	75017	1
011A	Saint-Lambert	58012	2
034A	Saint-Louis-de-Gonzague (Beauharnois)	70035	9
015B	Saint-Michel	68050	9
002A	Saint-Rémi	68055	1
009C	Saint-Rémi	68055	4
027A	Saint-Sauveur	77043	1
034A	Saint-Stanislas-de-Kostka	70040	9
036A	Saint-Zotique	71025	5
035A	Salaberry-de-Valleyfield	70052	1
035A	Salaberry-de-Valleyfield	70052	1
036A	Salaberry-de-Valleyfield	70052	1
036A	Terrasse-Vaudreuil	71075	5
014B	Terrebonne	64008	9
028A	Thurso	80050	10
036A	Très-Saint-Rédempteur	71125	5
025B	Val-David	78010	1
028A	Val-des-Monts	82015	10
025B	Val-Morin	78005	1
020B	Vaudreuil-Dorion	71083	9
036A	Vaudreuil-Dorion	71083	9
036A	Vaudreuil-sur-le-Lac	71090	5
002A	Zone Montréal	120001	1
009C	Zone Montréal	120001	4
033B	Zone Montréal	120001	3
033B	Zone Québec	120002	3

Tableau 3.3 : Doublons qui ont été retirés

Permis actuel	Territoire	Code	No PC
011A	Longueuil	58227	2
011A	Longueuil	58227	2
011A	Longueuil	58227	2
025B	Rivière-Rouge	79037	1
025B	Rivière-Rouge	79037	1
025B	Saint-Jérôme	75017	1
035A	Salaberry-de-Valleyfield	70052	1
036A	Salaberry-de-Valleyfield	70052	1
036A	Vaudreuil-Dorion	71083	9

Commentaires additionnels :

1. Le rapport a été réalisé suivant les lignes directrices de la codification des permis de transport par autobus.

2. Nous avons conservé le permis 033B distinct puisqu'il s'agit d'une clientèle d'agences de voyage.
3. Nous n'avons pas fusionné le permis 009C catégorie A.7 avec le permis 002A catégories A.1 à A.6. malgré le fait qu'ils autorisent les mêmes territoires. Le permis 002A est déjà fusionné avec plusieurs autres permis. Si on fusionnait les permis 009C et 002A, la titulaire aurait ainsi le droit additionnel de la catégorie A.7 pour tous les autres permis.
4. Nous avons retiré la municipalité de Salaberry-de-Valleyfield du permis 036A puisqu'elle est incluse dans le permis 035A.
5. Nous avons retiré la municipalité de Vaudreuil-Dorion du permis 036A puisqu'elle est incluse dans le permis 020B.
6. Nous avons fusionné le permis 003D avec les permis 014B, 015B, 020B et 034A même si le permis 003D ne possède pas la catégorie A.3.
7. Le permis 032B fait l'objet d'un constat parce que la localité Saint-Antoine-Abbé fait partie de la municipalité de Franklin.
8. Sur le permis 011A, on réfère à l'ancien Longueuil d'avant la fusion de janvier 2002. En conséquence, les municipalités de Saint-Bruno-de-Montarville et Boucherville ne font pas partie du territoire autorisé bien qu'elles aient été assimilées à la ville de Longueuil du 1^{er} janvier 2002 au 1^{er} janvier 2006.
9. L'Aéroport international Montréal-Mirabel a été retiré de la liste des territoires autorisés sur le permis 008D.

PERMIS DE TRANSPORT PAR AUTOBUS
TRANSPORT NOLISÉ
NUMÉRO DE PERMIS : 8-M-000239-PC 1 **en projet**
NOM :
AUTOBUS GALLAND LTÉE
3874, boul. du Souvenir
Laval, Québec
H7V 1Y4

NATURE DU PERMIS : Régulier

DATE DE DÉBUT :
LA DATE INITIALE DU PERMIS AUTORISANT CE SERVICE EST LE : 1987-09-29

DESCRIPTION VÉHICULE(S) :

Catégorie 1: un autobus construit pour le transport en commun sur de longs parcours et muni des équipements suivants: un compartiment à bagages, un porte bagages intérieur, des sièges à dossier inclinable, un système de climatisation et un cabinet de toilette.

Catégorie 2: un autobus construit pour le transport en commun sur de longs parcours auquel il manque au moins un des équipements énumérés à la catégorie 1 prévue par le Règlement sur le transport par autobus.

Catégorie 3: un autobus construit pour le transport urbain.

Catégorie 4: un autobus construit sur un châssis de camion dont le moteur fait saillie au delà de l'habitacle et muni des équipements suivants: des sièges à dossier inclinable, un système de climatisation et un cabinet de toilette.

Catégorie 5: un autobus construit sur un châssis de camion dont le moteur fait saillie au delà de l'habitacle auquel il manque au moins un des équipements énumérés à la catégorie 4 prévue par le Règlement sur le transport par autobus.

Catégorie 6: un minibus ou un autobus de dimension réduite construit pour le transport de 8 à 15 personnes. Cependant, la capacité minimale est de 10 personnes lorsque le minibus utilisé a été construit après le 26 janvier 1995.

TERRITOIRE(S) AUTORISÉ(S) :

Amherst (78070)
Amos (88055)
Arundel (78060)
Baie-James (99060)
Candiac (67020)
Delson (67025)
Duparquet (87005)
Ferme-Neuve (79097)
Grand-Remous (83095)
Huberdeau (78065)
Kahnawake (67802)
La Conception (78115)
La Prairie (67015)

La Sarre (87090)
La Tuque (90012)
Labelle (78120)
Lac-des-Écorces (79078)
Lac-des-Plages (80130)
Lac-des-Seize-Îles (77055)
Lac-Saguay (79060)
Lantier (78015)
Macamic (87058)
Montcalm (78055)
Mont-Laurier (79088)
Mont-Tremblant (78102)
Morin-Heights (77050)
Nominuingue (79030)
Palmarolle (87025)
Piedmont (77030)
Poularies (87035)
Prévost (75040)
Rapide-Danseur (87010)
Rivière-Rouge (79037)
Saint-Adolphe-d'Howard (77065)
Saint-Constant (67035)
Saint-Donat (Joliette) (62060)
Sainte-Adèle (77022)
Sainte-Agathe-des-Monts (78032)
Sainte-Anne-des-Lacs (77035)
Sainte-Catherine (67030)
Sainte-Germaine-Boulé (87030)
Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson (77012)
Saint-Faustin - Lac-Carré (78047)
Saint-Jérôme (75017)
Saint-Rémi (68055)
Saint-Sauveur (77043)
Salaberry-de-Valleyfield (70052)
Val-David (78010)
Val-Morin (78005)
Zone Montréal (120001)

CLIENTÈLE :

Groupes de personnes exclusivement.

HORAIRE ET FRÉQUENCE :

Sur demande.

CONDITION(S) ET RESTRICTION(S) :

Aucune.

REMPLACE LES PERMIS : 8-M-000239-002A, 025B, 026A, 027A, 035A et 036A en
partie.

=====

PERMIS DE TRANSPORT PAR AUTOBUS
TRANSPORT NOLISÉ
NUMÉRO DE PERMIS : 8-M-000239-PC 2 **en projet**
NOM :
AUTOBUS GALLAND LTÉE
3874, boul. du Souvenir
Laval, Québec
H7V 1Y4

NATURE DU PERMIS : Régulier

DATE DE DÉBUT :
LA DATE INITIALE DU PERMIS AUTORISANT CE SERVICE EST LE : 1970-07-08

DESCRIPTION VÉHICULE(S) :

Catégorie 1: un autobus construit pour le transport en commun sur de longs parcours et muni des équipements suivants: un compartiment à bagages, un porte bagages intérieur, des sièges à dossier inclinable, un système de climatisation et un cabinet de toilette.

Catégorie 2: un autobus construit pour le transport en commun sur de longs parcours auquel il manque au moins un des équipements énumérés à la catégorie 1 prévue par le Règlement sur le transport par autobus.

Catégorie 3: un autobus construit pour le transport urbain.

Catégorie 4: un autobus construit sur un châssis de camion dont le moteur fait saillie au delà de l'habitacle et muni des équipements suivants: des sièges à dossier inclinable, un système de climatisation et un cabinet de toilette.

Catégorie 5: un autobus construit sur un châssis de camion dont le moteur fait saillie au delà de l'habitacle auquel il manque au moins un des équipements énumérés à la catégorie 4 prévue par le Règlement sur le transport par autobus.

Catégorie 6: un minibus ou un autobus de dimension réduite construit pour le transport de 8 à 15 personnes. Cependant, la capacité minimale est de 10 personnes lorsque le minibus utilisé a été construit après le 26 janvier 1995.

Catégorie 7: un minibus ou un autobus aménagé pour le transport de personnes handicapées.

TERRITOIRE(S) AUTORISÉ(S) :

Brossard (58007)
Longueuil (58227)
Saint-Lambert (58012)

CLIENTÈLE :

Groupes de personnes exclusivement.

HORAIRE ET FRÉQUENCE :

Sur demande.

CONDITION(S) ET RESTRICTION(S) :
Aucune.

REMPLACE LES PERMIS : 8-M-000239-011A.

=====

PERMIS DE TRANSPORT PAR AUTOBUS
TRANSPORT NOLISÉ
NUMÉRO DE PERMIS : 8-M-000239-PC 3 **en projet**
NOM :
AUTOBUS GALLAND LTÉE
3874, boul. du Souvenir
Laval, Québec
H7V 1Y4

NATURE DU PERMIS : Régulier

DATE DE DÉBUT :
DATE DE FIN : 2013-02-27

DESCRIPTION VÉHICULE(S) :
Catégorie 1: un autobus construit pour le transport en commun sur de longs parcours et muni des équipements suivants: un compartiment à bagages, un porte bagages intérieur, des sièges à dossier inclinable, un système de climatisation et un cabinet de toilette.

TERRITOIRE(S) AUTORISÉ(S) :
Drummondville (49058)
Laval (65005)
Longueuil (58227)
Sainte-Eulalie (50005)
Saint-Hyacinthe (54048)
Zone Montréal (120001)
Zone Québec (120002)

CLIENTÈLE :
Groupes de personnes exclusivement.

HORAIRE ET FRÉQUENCE :
Sur demande.

CONDITION(S) ET RESTRICTION(S) :
1. La titulaire est limitée à la clientèle suivante : groupes composés de personnes participant à des forfaits voyage développés et mis en marché par DMC TRANSAT et ses divisions.

2. Le service autorisé par le présent permis ne peut être fourni que pour le compte de DMC TRANSAT et ses divisions.
3. La titulaire n'est autorisée à desservir les points de services mentionnés au présent permis que dans la mesure où les passagers faisant partie du groupe montent à bord de l'autobus à plus de deux des points de service mentionnés audit permis.
4. La titulaire est limitée aux points d'embarquement suivants:

Drummondville :	Auberge Universelle 915, rue Hains, Drummondville, Québec
Laval :	Hôtel Confort Inn Restaurant Graffiti 2055, Autoroute des Laurentides Chomedey, Laval, Québec
Longueuil :	Station Métro Longueuil, côté taxis 100, Place Charles-Lemoyne Longueuil, Québec
Montréal Centre-ville :	Centre info-touristes 1001, Square Dorchester Montréal, Québec
Montréal :	Restaurant McDonald Centre commercial Place Versailles Métro Radisson 7275, Sherbrooke est, Montréal, Québec
Montréal-Ouest :	Hôtel Holiday Inn Pointe-Claire 6700, Route Transcanadienne Pointe-Claire, Québec
Saint-Hyacinthe :	Le Four 350, rue Gauvin Saint-Hyacinthe, Québec
Sainte-Eulalie :	Restaurant Le Lys sortie 210 de l'autoroute 20 Sainte-Eulalie, Québec
Québec :	Hôtel des Gouverneurs 3030, boulevard Laurier Sainte-Foy, Québec

5. La titulaire renonçant aux droits prévus à l'article 43 du Règlement sur le transport par autobus, n'est pas autorisée à effectuer un voyage nolisé à partir d'un endroit situé dans la Zone Montréal autre que le Centre infotouristes, le restaurant McDonald du centre commercial Place Versailles et l'hôtel Holiday Inn Pointe-Claire ou à partir d'un endroit situé dans la Zone Québec autre que l'hôtel des Gouverneurs à Québec tel que décrit à la condition et restriction no 4.

REMPLECE LE PERMIS : 8-M-000239-033B.

=====

PERMIS DE TRANSPORT PAR AUTOBUS
TRANSPORT NOLISÉ
NUMÉRO DE PERMIS : 8-M-000239-PC 4 **en projet**
NOM :
AUTOBUS GALLAND LTÉE
3874, boul. du Souvenir
Laval, Québec
H7V 1Y4

NATURE DU PERMIS : Régulier

REPLACE LE PERMIS : 8-M-000239-009C

DATE DE DÉBUT :
DATE DE FIN : 2011-04-24

DESCRIPTION VÉHICULE(S) :
Catégorie 7: un minibus ou un autobus aménagé pour le transport de personnes handicapées.

TERRITOIRE(S) AUTORISÉ(S) :
Candiac (67020)
Delson (67025)
Kahnawake (67802)
La Prairie (67015)
Saint-Constant (67035)
Sainte-Catherine (67030)
Saint-Rémi (68055)
Zone Montréal (120001)

CLIENTÈLE :
Groupes de personnes exclusivement.

HORAIRE ET FRÉQUENCE :
Sur demande.

CONDITION(S) ET RESTRICTION(S) :
Aucune.

=====

PERMIS DE TRANSPORT PAR AUTOBUS
TRANSPORT NOLISÉ
NUMÉRO DE PERMIS : 8-M-000239-PC 5 **en projet**
NOM :
AUTOBUS GALLAND LTÉE
3874, boul. du Souvenir
Laval, Québec
H7V 1Y4

NATURE DU PERMIS : Régulier

DATE DE DÉBUT :
DATE DE FIN : 2009-02-11

DESCRIPTION VÉHICULE(S) :

Catégorie 1: un autobus construit pour le transport en commun sur de longs parcours et muni des équipements suivants: un compartiment à bagages, un porte bagages intérieur, des sièges à dossier inclinable, un système de climatisation et un cabinet de toilette.

Catégorie 2: un autobus construit pour le transport en commun sur de longs parcours auquel il manque au moins un des équipements énumérés à la catégorie 1 prévue par le Règlement sur le transport par autobus.

Catégorie 3: un autobus construit pour le transport urbain.

TERRITOIRE(S) AUTORISÉ(S) :

Hudson (71100)
Les Cèdres (71050)
Notre-Dame-de-l'Île-Perrot (71065)
Pointe-des-Cascades (71055)
Pointe-Fortune (71140)
Rigaud (71133)
Rivière-Beaudette (71005)
Sainte-Justine-de-Newton (71115)
Saint-Zotique (71025)
Terrasse-Vaudreuil (71075)
Très-Saint-Rédempteur (71125)
Vaudreuil-sur-le-Lac (71090)

CLIENTÈLE :

Groupes de personnes exclusivement.

HORAIRE ET FRÉQUENCE :

Sur demande.

CONDITION(S) ET RESTRICTION(S) :

Aucune.

REMPLACE LE PERMIS : 8-M-000239-036A en partie.

=====

PERMIS DE TRANSPORT PAR AUTOBUS
TRANSPORT NOLISÉ
NUMÉRO DE PERMIS : 8-M-000239-PC 6 **en projet**
NOM :
AUTOBUS GALLAND LTÉE
3874, boul. du Souvenir
Laval, Québec
H7V 1Y4

NATURE DU PERMIS : Régulier

DATE DE DÉBUT :
DATE DE FIN : 2010-10-26

DESCRIPTION VÉHICULE(S) :

Catégorie 1: un autobus construit pour le transport en commun sur de longs parcours et muni des équipements suivants: un compartiment à bagages, un porte bagages intérieur, des sièges à dossier inclinable, un système de climatisation et un cabinet de toilette.

Catégorie 2: un autobus construit pour le transport en commun sur de longs parcours auquel il manque au moins un des équipements énumérés à la catégorie 1 prévue par le Règlement sur le transport par autobus.

Catégorie 7: un minibus ou un autobus aménagé pour le transport de personnes handicapées.

TERRITOIRE(S) AUTORISÉ(S) :

De l'Aéroport international Montréal-Trudeau (198011) ou de l'Aéroport international Jean-Lesage (198012) pour un service unidirectionnel de transport extraprovincial, jusqu'à la frontière Québec-Ontario (105010), à destination de l'Aéroport international Lester B. Pearson (Mississauga) ou jusqu'à la frontière Québec-Etats-Unis (105040).

De la frontière Québec-Ontario (105010) en provenance de l'Aéroport international Lester B. Pearson (Mississauga), pour un service unidirectionnel de transport extraprovincial, à destination de l'Aéroport international Montréal-Trudeau (198011) ou de l'Aéroport international Jean-Lesage (198012).

De la frontière Québec-États-Unis (105040) pour un service unidirectionnel de transport extraprovincial, à destination de l'Aéroport international Montréal-Trudeau (198011) ou de l'Aéroport international Jean-Lesage (198012).

CLIENTÈLE :
Groupes de personnes exclusivement.

HORAIRE ET FRÉQUENCE :
Sur demande.

CONDITION(S) ET RESTRICTION(S) :

1. Pour un même voyage, le point de départ ou de destination finale doit être un aéroport international.
2. Ce service doit être fourni uniquement aux groupes de personnes arrivant directement au point de départ du voyage nolisé.
3. Le service doit être fourni pour le compte d'entreprises ayant comme activité l'organisation de voyages.
4. La titulaire renonçant aux droits prévus à l'article 43 du Règlement sur le transport par autobus, n'est pas autorisée à effectuer un voyage nolisé à partir d'un endroit situé dans la Zone Montréal autre que l'Aéroport international Montréal-Trudeau ou à partir d'un endroit situé dans la Zone Québec autre que l'Aéroport international Jean-Lesage.

REMPLACE LE PERMIS : 8-M-000239-008D.

=====

PERMIS DE TRANSPORT PAR AUTOBUS
TRANSPORT NOLISÉ
NUMÉRO DE PERMIS : 8-M-000239-PC 7 **en projet**
NOM :
AUTOBUS GALLAND LTÉE
3874, boul. du Souvenir
Laval, Québec
H7V 1Y4

NATURE DU PERMIS : Régulier

DATE DE DÉBUT :
DATE DE FIN : 2010-06-16

DESCRIPTION VÉHICULE(S) :

Catégorie 1: un autobus construit pour le transport en commun sur de longs parcours et muni des équipements suivants: un compartiment à bagages, un porte bagages intérieur, des sièges à dossier inclinable, un système de climatisation et un cabinet de toilette.

Catégorie 2: un autobus construit pour le transport en commun sur de longs parcours auquel il manque au moins un des équipements énumérés à la catégorie 1 prévue par le Règlement sur le transport par autobus.

Catégorie 3: un autobus construit pour le transport urbain.

Catégorie 7: un minibus ou un autobus aménagé pour le transport de personnes handicapées.

TERRITOIRE(S) AUTORISÉ(S) :

Blainville (73015)
Boisbriand (73005)
Bois-des-Filion (73030)
Deux-Montagnes (72010)
Lorraine (73025)
Mirabel (74005)
Rosemère (73020)
Saint-Colomban (75005)
Sainte-Sophie (75028)
Sainte-Thérèse (73010)
Saint-Eustache (72005)
Saint-Hippolyte (75045)
Saint-Jérôme (75017)

CLIENTÈLE :

Groupes de personnes exclusivement.

HORAIRE ET FRÉQUENCE :

Sur demande.

CONDITION(S) ET RESTRICTION(S) :
Aucune.

REMPLACE LES PERMIS : 8-M-000239-005D et 007D.

=====

PERMIS DE TRANSPORT PAR AUTOBUS
TRANSPORT NOLISÉ
NUMÉRO DE PERMIS : 8-M-000239-PC 8 **en projet**
NOM :
AUTOBUS GALLAND LTÉE
3874, boul. du Souvenir
Laval, Québec
H7V 1Y4

NATURE DU PERMIS : Régulier

REPLACE LE PERMIS : 8-M-000239-032B

DATE DE DÉBUT :
DATE DE FIN : 2012-03-26

DESCRIPTION VÉHICULE(S) :

Catégorie 1: un autobus construit pour le transport en commun sur de longs parcours et muni des équipements suivants: un compartiment à bagages, un porte bagages intérieur, des sièges à dossier inclinable, un système de climatisation et un cabinet de toilette.

Catégorie 2: un autobus construit pour le transport en commun sur de longs parcours auquel il manque au moins un des équipements énumérés à la catégorie 1 prévue par le Règlement sur le transport par autobus.

Catégorie 5: un autobus construit sur un châssis de camion dont le moteur fait saillie au delà de l'habitacle auquel il manque au moins un des équipements énumérés à la catégorie 4 prévue par le Règlement sur le transport par autobus.

Catégorie 6: un minibus ou un autobus de dimension réduite construit pour le transport de 8 à 15 personnes. Cependant, la capacité minimale est de 10 personnes lorsque le minibus utilisé a été construit après le 26 janvier 1995.

Catégorie 7: un minibus ou un autobus aménagé pour le transport de personnes handicapées.

TERRITOIRE(S) AUTORISÉ(S) :

Dundee (69075)
Franklin (69010)
Howick (69025)
Huntingdon (69055)
Mercier (67045)
Ormstown (69037)
Saint-Anicet (69070)
Saint-Chrysostome (69017)
Sainte-Barbe (69065)
Sainte-Clotilde-de-Châteauguay (68020)
Sainte-Martine (70012)
Saint-Isidore (Beauharnois) (67040)

CLIENTÈLE :

Groupes de personnes exclusivement.

HORAIRE ET FRÉQUENCE :

Sur demande.

CONDITION(S) ET RESTRICTION(S) :

Aucune.

=====

PERMIS DE TRANSPORT PAR AUTOBUS
TRANSPORT NOLISÉ
NUMÉRO DE PERMIS : 8-M-000239-PC 9 **en projet**
NOM :
AUTOBUS GALLAND LTÉE
3874, boul. du Souvenir
Laval, Québec
H7V 1Y4

NATURE DU PERMIS : Régulier

DATE DE DÉBUT :
DATE DE FIN : 2012-10-25

DESCRIPTION VÉHICULE(S) :

Catégorie 1: un autobus construit pour le transport en commun sur de longs parcours et muni des équipements suivants: un compartiment à bagages, un porte bagages intérieur, des sièges à dossier inclinable, un système de climatisation et un cabinet de toilette.

Catégorie 2: un autobus construit pour le transport en commun sur de longs parcours auquel il manque au moins un des équipements énumérés à la catégorie 1 prévue par le Règlement sur le transport par autobus.

Catégorie 3: un autobus construit pour le transport urbain.

Catégorie 4: un autobus construit sur un châssis de camion dont le moteur fait saillie au delà de l'habitacle et muni des équipements suivants: des sièges à dossier inclinable, un système de climatisation et un cabinet de toilette.

Catégorie 5: un autobus construit sur un châssis de camion dont le moteur fait saillie au delà de l'habitacle auquel il manque au moins un des équipements énumérés à la catégorie 4 prévue par le Règlement sur le transport par autobus.

Catégorie 6: un minibus ou un autobus de dimension réduite construit pour le transport de 8 à 15 personnes. Cependant, la capacité minimale est de 10 personnes lorsque le minibus utilisé a été construit après le 26 janvier 1995.

Catégorie 7: un minibus ou un autobus aménagé pour le transport de personnes handicapées.

TERRITOIRE(S) AUTORISÉ(S) :

Beauharnois (70022)
Châteauguay (67050)
Laval (65005)
L'Île-Perrot (71060)
Pincourt (71070)
Sainte-Anne-des-Plaines (73035)
Saint-Étienne-de-Beauharnois (70030)
Saint-Louis-de-Gonzague (Beauharnois) (70035)
Saint-Michel (68050)
Saint-Stanislas-de-Kostka (70040)
Terrebonne (64008)

Vaudreuil-Dorion (71083)

CLIENTÈLE :

Groupes de personnes exclusivement.

HORAIRE ET FRÉQUENCE :

Sur demande.

CONDITION(S) ET RESTRICTION(S) :

Aucune.

REMPLACE LES PERMIS : 8-M-000239-003D, 014B, 015B, 020B, 034A et 036A en
partie.

=====

PERMIS DE TRANSPORT PAR AUTOBUS
TRANSPORT NOLISÉ
NUMÉRO DE PERMIS : 8-M-000239-PC 10 **en projet**

NOM :
AUTOBUS GALLAND LTÉE
3874, boul. du Souvenir
Laval, Québec
H7V 1Y4

NATURE DU PERMIS : Régulier

DATE DE DÉBUT :
DATE DE FIN : 2010-12-20

DESCRIPTION VÉHICULE(S) :

Catégorie 1: un autobus construit pour le transport en commun sur de longs parcours et muni des équipements suivants: un compartiment à bagages, un porte bagages intérieur, des sièges à dossier inclinable, un système de climatisation et un cabinet de toilette.

Catégorie 2: un autobus construit pour le transport en commun sur de longs parcours auquel il manque au moins un des équipements énumérés à la catégorie 1 prévue par le Règlement sur le transport par autobus.

Catégorie 3: un autobus construit pour le transport urbain.

Catégorie 4: un autobus construit sur un châssis de camion dont le moteur fait saillie au delà de l'habitacle et muni des équipements suivants: des sièges à dossier inclinable, un système de climatisation et un cabinet de toilette.

Catégorie 5: un autobus construit sur un châssis de camion dont le moteur fait saillie au delà de l'habitacle auquel il manque au moins un des équipements énumérés à la catégorie 4 prévue par le Règlement sur le transport par autobus.

Catégorie 6: un minibus ou un autobus de dimension réduite construit pour le transport de 8 à 15 personnes. Cependant, la capacité minimale est de 10 personnes lorsque le minibus utilisé a été construit après le 26 janvier 1995.

Catégorie 7: un minibus ou un autobus aménagé pour le transport de personnes handicapées.

TERRITOIRE(S) AUTORISÉ(S) :

Cantley (82020)
Chelsea (82025)
Gatineau (81017)
La Pêche (82035)
Montebello (80010)
Papineauville (80037)
Thurso (80050)
Val-des-Monts (82015)

CLIENTÈLE :
Groupes de personnes exclusivement.

HORAIRE ET FRÉQUENCE :
Sur demande.

CONDITION(S) ET RESTRICTION(S) :

1. La titulaire est limitée à la clientèle suivante : groupes d'étudiants et leurs accompagnateurs pour lesquels les services en transport ont été requis par les entreprises Les Services Éducateur, Voyages Tour Étudiants, Perspectives Eduscho Ltd et Tour Monde Transport inc.

REMPLACE LE PERMIS : 8-M-000239-028A

=====

PERMIS DE TRANSPORT PAR AUTOBUS
TRANSPORT NOLISÉ

NUMÉRO DE PERMIS : 8-M-000239-002A

DOCUMENT ÉMIS LE : 2006-10-30

NOM :
AUTOBUS GALLAND LTÉE

3874, boul. du Souvenir
Laval, Québec
H7V 1Y4

NATURE DU PERMIS : Régulier

DATE DE DÉBUT : 1988-07-20

DÉCISION NUMÉRO : MPV8800097
DÉCISION EN VIGUEUR LE : 1988-07-20

LA DATE INITIALE DU PERMIS AUTORISANT CE SERVICE EST LE : 1973-01-17

DESCRIPTION VÉHICULE(S) :

Catégorie 1: un autobus construit pour le transport en commun sur de longs parcours et muni des équipements suivants: un compartiment à bagages, un porte-bagages intérieur, des sièges à dossier inclinable, un système de climatisation et un cabinet de toilette
Catégorie 2: un autobus construit pour le transport en commun sur de longs parcours auquel il manque au moins un des équipements énumérés à la catégorie 1 prévue par le Règlement sur le transport par autobus
Catégorie 3: un autobus construit pour le transport urbain
Catégorie 4: un autobus construit sur un châssis de camion dont le moteur fait saillie au-delà de l'habitacle et muni des équipements suivants: des sièges à dossier inclinable, un système de climatisation et un cabinet de toilette
Catégorie 5: un autobus construit sur un châssis de camion dont le moteur fait saillie au-delà de l'habitacle auquel il manque au moins un des équipements énumérés à la catégorie 4 prévue par le Règlement sur le transport par autobus
Catégorie 6: un minibus ou un autobus de dimension réduite construit pour le transport de 8 à 15 personnes. Cependant, la capacité minimale est de 10 personnes lorsque le minibus utilisé a été construit après le 26 janvier 1995

TERRITOIRE(S) AUTORISÉ(S) :

Communauté Urbaine De Montréal (199940)
Saint-Rémi (68055)
Sainte-Catherine (67030)
Saint-Constant (67035)
La Prairie (67015)
Kahnawake (réserve indienne) (67802)
Delson (67025)
Candiac (67020)

PARCOURS:

Ne s'applique pas.

HORAIRE ET FRÉQUENCE:

Sur demande

PERMIS DE TRANSPORT PAR AUTOBUS
TRANSPORT NOLISÉ

CLIENTÈLE:
Groupes de personnes exclusivement.

~~2007-12-10~~

**PERMIS DE TRANSPORT PAR AUTOBUS
TRANSPORT NOLISÉ**

NUMÉRO DE PERMIS : 8-M-000239-003D

DOCUMENT ÉMIS LE : 2007-09-21

NOM :
AUTOBUS GALLAND LTÉE

3874, boul. du Souvenir
Laval, Québec
H7V 1Y4

NATURE DU PERMIS : Régulier

DATE DE DÉBUT : 2007-09-21
DATE DE FIN : 2012-09-20

DÉCISION NUMÉRO : QPVC07-00214
DÉCISION EN VIGUEUR LE : 2007-09-21

REMPLACE LE PERMIS 8-M-000239-003C

DESCRIPTION VÉHICULE(S) :

Catégorie 1: un autobus construit pour le transport en commun sur de longs parcours et muni des équipements suivants: un compartiment à bagages, un porte-bagages intérieur, des sièges à dossier inclinable, un système de climatisation et un cabinet de toilette

Catégorie 2: un autobus construit pour le transport en commun sur de longs parcours auquel il manque au moins un des équipements énumérés à la catégorie 1 prévue par le Règlement sur le transport par autobus

Catégorie 4: un autobus construit sur un châssis de camion dont le moteur fait saillie au-delà de l'habitacle et muni des équipements suivants: des sièges à dossier inclinable, un système de climatisation et un cabinet de toilette

Catégorie 5: un autobus construit sur un châssis de camion dont le moteur fait saillie au-delà de l'habitacle auquel il manque au moins un des équipements énumérés à la catégorie 4 prévue par le Règlement sur le transport par autobus

Catégorie 6: un minibus ou un autobus de dimension réduite construit pour le transport de 8 à 15 personnes. Cependant, la capacité minimale est de 10 personnes lorsque le minibus utilisé a été construit après le 26 janvier 1995

Catégorie 7: un minibus ou un autobus aménagé pour le transport de personnes handicapées

TERRITOIRE(S) AUTORISÉ(S) :
Laval (65005)

CLIENTÈLE:
Groupes de personnes exclusivement.

HORAIRE ET FRÉQUENCE:
Sur demande.

2007-12-10

PERMIS DE TRANSPORT PAR AUTOBUS
TRANSPORT NOLISÉ

NUMÉRO DE PERMIS : 8-M-000239-005D

DOCUMENT ÉMIS LE : 2006-10-30

NOM :
AUTOBUS GALLAND LTÉE

3874, boul. du Souvenir
Laval, Québec
H7V 1Y4

NEQ : 1143917566

NATURE DU PERMIS : Régulier

DATE DE DÉBUT : 2005-03-23
DATE DE FIN : 2010-03-22

DÉCISION NUMÉRO : MPVC05-00026
DÉCISION EN VIGUEUR LE : 2005-03-23

REMPLACE LE PERMIS 8-M-000239-005C

DESCRIPTION VÉHICULE(S) :

Catégorie 1: un autobus construit pour le transport en commun sur de longs parcours et muni des équipements suivants: un compartiment à bagages, un porte-bagages intérieur, des sièges à dossier inclinable, un système de climatisation et un cabinet de toilette

Catégorie 2: un autobus construit pour le transport en commun sur de longs parcours auquel il manque au moins un des équipements énumérés à la catégorie 1 prévue par le Règlement sur le transport par autobus

Catégorie 3: un autobus construit pour le transport urbain

Catégorie 7: un minibus ou un autobus aménagé pour le transport de personnes handicapées

TERRITOIRE(S) AUTORISÉ(S) :

Deux-Montagnes (072010)
Rosemère (073020)
Saint-Eustache (072005)
Sainte-Thérèse (073010)
Blainville (073015)
Bois-des-Filion (073030)
Boisbriand (073005)
Lorraine (073025)
Saint-Hippolyte (075045)

HORAIRE ET FRÉQUENCE :

Sur demande

CLIENTÈLE :

Groupes de personnes exclusivement

2007-12-10

PERMIS DE TRANSPORT PAR AUTOBUS
TRANSPORT NOLISÉ

NUMÉRO DE PERMIS : 8-M-000239-007D

DOCUMENT ÉMIS LE : 2006-10-30

NOM :
AUTOBUS GALLAND LTÉE

3874, boul. du Souvenir
Laval, Québec
H7V 1Y4

NATURE DU PERMIS : Régulier

DATE DE DÉBUT : 2005-06-17
DATE DE FIN : 2010-06-16

DÉCISION NUMÉRO : MPVC05-00063
DÉCISION EN VIGUEUR LE : 2005-06-17

REMPLACE LE PERMIS 8-M-000239-007C

DESCRIPTION VÉHICULE(S) :

Catégorie 1: un autobus construit pour le transport en commun sur de longs parcours et muni des équipements suivants: un compartiment à bagages, un porte-bagages intérieur, des sièges à dossier inclinable, un système de climatisation et un cabinet de toilette

Catégorie 2: un autobus construit pour le transport en commun sur de longs parcours auquel il manque au moins un des équipements énumérés à la catégorie 1 prévue par le Règlement sur le transport par autobus

Catégorie 3: un autobus construit pour le transport urbain

Catégorie 7: un minibus ou un autobus aménagé pour le transport de personnes handicapées

TERRITOIRE(S) AUTORISÉ(S) :

DE: Saint-Jérôme (075017)
Mirabel (074005)
Saint-Colomban (075005)
Sainte-Sophie (075028)

HORAIRE ET FRÉQUENCE :
Sur demande

CLIENTÈLE :
Groupes de personnes exclusivement

2007-12-10

PERMIS DE TRANSPORT PAR AUTOBUS
TRANSPORT NOLISÉ

NUMÉRO DE PERMIS : 8-M-000239-008D

DOCUMENT ÉMIS LE : 2006-10-30

NOM :
AUTOBUS GALLAND LTÉE

3874, boul. du Souvenir
Laval, Québec
H7V 1Y4

NEQ : 1143917566

NATURE DU PERMIS : Régulier

DATE DE DÉBUT : 2005-10-27
DATE DE FIN : 2010-10-26

DÉCISION NUMÉRO : MPVC05-00120
DÉCISION EN VIGUEUR LE : 2005-10-27

REMPLACE LE PERMIS 8-M-000239-008C

DESCRIPTION VÉHICULE(S) :

Catégorie 1: un autobus construit pour le transport en commun sur de longs parcours et muni des équipements suivants: un compartiment à bagages, un porte-bagages intérieur, des sièges à dossier inclinable, un système de climatisation et un cabinet de toilette

Catégorie 2: un autobus construit pour le transport en commun sur de longs parcours auquel il manque au moins un des équipements énumérés à la catégorie 1 prévue par le Règlement sur le transport par autobus

Catégorie 7: un minibus ou un autobus aménagé pour le transport de personnes handicapées

TERRITOIRE(S) AUTORISÉ(S) :

De : L'Aéroport de Montréal-Mirabel (198010), l'Aéroport de Montréal-Trudeau (198011) et l'Aéroport Jean-Lesage-Québec (198012) pour un service unidirectionnel de transport extra-provincial par autobus seulement jusqu'à la frontière Québec/Ontario à destination de l'Aéroport international Lester B. Pearson (Mississauga) et/ou Québec/États-Unis ou vice versa.

HORAIRE ET FRÉQUENCE :

Sur demande

CLIENTÈLE :

Groupes de personnes

PERMIS DE TRANSPORT PAR AUTOBUS TRANSPORT NOLISÉ

CONDITIONS ET RESTRICTIONS :

1. Pour un même voyage, le point de départ ou de destination finale doit être un aéroport international.
2. Ce service doit être fourni uniquement aux groupes de personnes arrivant directement au point de départ du voyage nolisé.
3. Ce service doit être fourni pour le compte d'entreprises ayant comme activité l'organisation de voyages.
4. Ce permis n'autorise pas la détentrice à effectuer un voyage nolisé à partir d'un endroit sis dans le territoire de la Communauté urbaine de Québec autre que l'Aéroport Jean-Lesage-Québec.
5. Ce permis n'autorise pas la détentrice à effectuer un voyage nolisé à partir d'un endroit sis dans le territoire de la Communauté urbaine de Montréal autre que l'Aéroport de Montréal-Trudeau.

2005-10-27

PERMIS DE TRANSPORT PAR AUTOBUS
TRANSPORT NOLISÉ

NUMÉRO DE PERMIS : 8-M-000239-009C

DOCUMENT ÉMIS LE : 2006-10-30

NOM :
AUTOBUS GALLAND LTÉE

3874, boul. du Souvenir
Laval, Québec
H7V 1Y4

NATURE DU PERMIS : Régulier

DATE DE DÉBUT : 2006-04-25
DATE DE FIN : 2011-04-24

DÉCISION NUMÉRO : MPVC06-00048
DÉCISION EN VIGUEUR LE : 2006-04-25

REMPLACE LE PERMIS 8-M-000239-009B

DESCRIPTION VÉHICULE(S) :
Catégorie 7: un minibus ou un autobus aménagé pour le transport de
personnes handicapées

TERRITOIRE(S) AUTORISÉ(S) :
Candiac (067020)
Delson (067025)
Kahnawake (067802)
La Prairie (067015)
Saint-Constant (067035)
Sainte-Catherine (067030)
Saint-Rémi (068055)
Zone 1 : (On réfère aux zones telles que décrites dans le Règlement sur le
transport par autobus)

HORAIRE ET FRÉQUENCE :
Sur demande.

CLIENTÈLE :
Groupes de personnes exclusivement.

~~2007-12-10~~

PERMIS DE TRANSPORT PAR AUTOBUS
TRANSPORT NOLISÉ

NUMÉRO DE PERMIS : 8-M-000239-011A

DOCUMENT ÉMIS LE : 2006-10-30

NOM :
AUTOBUS GALLAND LTÉE

3874, boul. du Souvenir
Laval, Québec
H7V 1Y4

NATURE DU PERMIS : Régulier

DATE DE DÉBUT : 1997-02-06

DÉCISION NUMÉRO : MPVC97-00015
DÉCISION EN VIGUEUR LE : 1997-02-06

LA DATE INITIALE DU PERMIS AUTORISANT CE SERVICE EST LE : 1970-07-08

DESCRIPTION VÉHICULE(S) :

Catégorie 1: un autobus construit pour le transport en commun sur de longs parcours et muni des équipements suivants: un compartiment à bagages, un porte-bagages intérieur, des sièges à dossier inclinable, un système de climatisation et un cabinet de toilette

Catégorie 2: un autobus construit pour le transport en commun sur de longs parcours auquel il manque au moins un des équipements énumérés à la catégorie 1 prévue par le Règlement sur le transport par autobus

Catégorie 3: un autobus construit pour le transport urbain

Catégorie 4: un autobus construit sur un châssis de camion dont le moteur fait saillie au-delà de l'habitacle et muni des équipements suivants: des sièges à dossier inclinable, un système de climatisation et un cabinet de toilette

Catégorie 5: un autobus construit sur un châssis de camion dont le moteur fait saillie au-delà de l'habitacle auquel il manque au moins un des équipements énumérés à la catégorie 4 prévue par le Règlement sur le transport par autobus

Catégorie 6: un minibus ou un autobus de dimension réduite construit pour le transport de 8 à 15 personnes. Cependant, la capacité minimale est de 10 personnes lorsque le minibus utilisé a été construit après le 26 janvier 1995

Catégorie 7: un minibus ou un autobus aménagé pour le transport de personnes handicapées

TERRITOIRE(S) AUTORISÉ(S) :

LeMoyne (058025), Saint-Hubert (058020), Longueuil (058030)
Greenfield Park (058015), Brossard (058005), Saint-Lambert (058010)

HORAIRE ET FRÉQUENCE :
Sur demande

CLIENTÈLE :
Groupe de personnes exclusivement

2007-12-10

PERMIS DE TRANSPORT PAR AUTOBUS
TRANSPORT NOLISÉ

NUMÉRO DE PERMIS : 8-M-000239-014B

DOCUMENT ÉMIS LE : 2007-06-07

NOM :
AUTOBUS GALLAND LTÉE

3874, boul. du Souvenir
Laval, Québec
H7V 1Y4

NEQ : 1143917566

NATURE DU PERMIS : Régulier

DATE DE DÉBUT : 2007-06-27
DATE DE FIN : 2012-06-26

DÉCISION NUMÉRO : MPVC07-00069
DÉCISION EN VIGUEUR LE : 2007-06-27

REMPLACE LE PERMIS 8-M-000239-014A

DESCRIPTION VÉHICULE(S) :

- Catégorie 1: un autobus construit pour le transport en commun sur de longs parcours et muni des équipements suivants: un compartiment à bagages, un porte-bagages intérieur, des sièges à dossier inclinable, un système de climatisation et un cabinet de toilette
- Catégorie 2: un autobus construit pour le transport en commun sur de longs parcours auquel il manque au moins un des équipements énumérés à la catégorie 1 prévue par le Règlement sur le transport par autobus
- Catégorie 3: un autobus construit pour le transport urbain
- Catégorie 4: un autobus construit sur un châssis de camion dont le moteur fait saillie au-delà de l'habitacle et muni des équipements suivants: des sièges à dossier inclinable, un système de climatisation et un cabinet de toilette
- Catégorie 5: un autobus construit sur un châssis de camion dont le moteur fait saillie au-delà de l'habitacle auquel il manque au moins un des équipements énumérés à la catégorie 4 prévue par le Règlement sur le transport par autobus
- Catégorie 6: un minibus ou un autobus de dimension réduite construit pour le transport de 8 à 15 personnes. Cependant, la capacité minimale est de 10 personnes lorsque le minibus utilisé a été construit après le 26 janvier 1995
- Catégorie 7: un minibus ou un autobus aménagé pour le transport de personnes handicapées

TERRITOIRE AUTORISÉ :

Sainte-Anne-des-Plaines (73035)
Terrebonne (64008) (la partie de cette municipalité anciennement connue sous le nom de La Plaine)

PERMIS DE TRANSPORT PAR AUTOBUS
TRANSPORT NOLISÉ

NUMÉRO DE PERMIS : 8-M-000239-014B

DOCUMENT ÉMIS LE : 2007-06-07

HORAIRE ET FRÉQUENCE :
Sur demande

CLIENTÈLE :
Groupe de personnes

~~2007-12-10~~

PERMIS DE TRANSPORT PAR AUTOBUS
TRANSPORT NOLISÉ

NUMÉRO DE PERMIS : 8-M-000239-015B

DOCUMENT ÉMIS LE : 2007-06-07

NOM :
AUTOBUS GALLAND LTÉE

3874, boul. du Souvenir
Laval, Québec
H7V 1Y4

NEQ : 1143917566

NATURE DU PERMIS : Régulier

DATE DE DÉBUT : 2007-06-27
DATE DE FIN : 2012-06-26

DÉCISION NUMÉRO : MPVC07-00069
DÉCISION EN VIGUEUR LE : 2007-06-27

REMPLACE LE PERMIS 8-M-000239-015A

DESCRIPTION VÉHICULE(S) :

- Catégorie 1: un autobus construit pour le transport en commun sur de longs parcours et muni des équipements suivants: un compartiment à bagages, un porte-bagages intérieur, des sièges à dossier inclinable, un système de climatisation et un cabinet de toilette
- Catégorie 2: un autobus construit pour le transport en commun sur de longs parcours auquel il manque au moins un des équipements énumérés à la catégorie 1 prévue par le Règlement sur le transport par autobus
- Catégorie 3: un autobus construit pour le transport urbain
- Catégorie 4: un autobus construit sur un châssis de camion dont le moteur fait saillie au-delà de l'habitacle et muni des équipements suivants: des sièges à dossier inclinable, un système de climatisation et un cabinet de toilette
- Catégorie 5: un autobus construit sur un châssis de camion dont le moteur fait saillie au-delà de l'habitacle auquel il manque au moins un des équipements énumérés à la catégorie 4 prévue par le Règlement sur le transport par autobus
- Catégorie 6: un minibus ou un autobus de dimension réduite construit pour le transport de 8 à 15 personnes. Cependant, la capacité minimale est de 10 personnes lorsque le minibus utilisé a été construit après le 26 janvier 1995
- Catégorie 7: un minibus ou un autobus aménagé pour le transport de personnes handicapées

TERRITOIRE(S) AUTORISÉ(S) :
Saint-Michel (68050), Châteauguay (67050)

PERMIS DE TRANSPORT PAR AUTOBUS
TRANSPORT NOLISÉ

NUMÉRO DE PERMIS : 8-M-000239-015B

DOCUMENT ÉMIS LE : 2007-06-07

HORAIRE ET FRÉQUENCE :
Sur demande

CLIENTÈLE :
Groupe de personnes

~~2007-12-10~~

**PERMIS DE TRANSPORT PAR AUTOBUS
TRANSPORT NOLISÉ**

NUMÉRO DE PERMIS : 8-M-000239-020B

DOCUMENT ÉMIS LE : 2007-10-29

NOM :
AUTOBUS GALLAND LTÉE

3874, boul. du Souvenir
Laval, Québec
H7V 1Y4

NEQ : 1143917566

NATURE DU PERMIS : Régulier

DATE DE DÉBUT : 2007-10-26
DATE DE FIN : 2012-10-25

DÉCISION NUMÉRO : QPVC07-00238
DÉCISION EN VIGUEUR LE : 2007-10-26

REMPLACE LE PERMIS 8-M-000239-020A

DESCRIPTION VÉHICULE(S) :

Catégorie 1: un autobus construit pour le transport en commun sur de longs parcours et muni des équipements suivants: un compartiment à bagages, un porte-bagages intérieur, des sièges à dossier inclinable, un système de climatisation et un cabinet de toilette

Catégorie 2: un autobus construit pour le transport en commun sur de longs parcours auquel il manque au moins un des équipements énumérés à la catégorie 1 prévue par le Règlement sur le transport par autobus

Catégorie 3: un autobus construit pour le transport urbain

Catégorie 4: un autobus construit sur un châssis de camion dont le moteur fait saillie au-delà de l'habitacle et muni des équipements suivants: des sièges à dossier inclinable, un système de climatisation et un cabinet de toilette

Catégorie 5: un autobus construit sur un châssis de camion dont le moteur fait saillie au-delà de l'habitacle auquel il manque au moins un des équipements énumérés à la catégorie 4 prévue par le Règlement sur le transport par autobus

Catégorie 6: un minibus ou un autobus de dimension réduite construit pour le transport de 8 à 15 personnes. Cependant, la capacité minimale est de 10 personnes lorsque le minibus utilisé a été construit après le 26 janvier 1995

Catégorie 7: un minibus ou un autobus aménagé pour le transport de personnes handicapées

TERRITOIRE(S) AUTORISÉ(S) :

Vaudreuil-Dorion (071083), Pincourt (071070), L'Île-Perrot (071060)

HORAIRE ET FRÉQUENCE :
Sur demande

CLIENTÈLE :
Groupe de personnes

2007-12-10

**PERMIS DE TRANSPORT PAR AUTOBUS
TRANSPORT NOLISÉ**

NUMÉRO DE PERMIS : 8-M-000239-025B

DOCUMENT ÉMIS LE : 2007-12-18

NOM :
AUTOBUS GALLAND LTÉE

3874, boul. du Souvenir
Laval, Québec
H7V 1Y4

NEQ : 1143917566

NATURE DU PERMIS : Régulier

DATE DE DÉBUT : 2007-12-17

DÉCISION NUMÉRO : QPVC07-00285
DÉCISION EN VIGUEUR LE : 2007-12-17

REPLACE LE PERMIS 8-M-000239-025A

LA DATE INITIALE DU PERMIS AUTORISANT CE SERVICE EST LE : 1980-02-14

DESCRIPTION VÉHICULE(S) :

Catégorie 1: un autobus construit pour le transport en commun sur de longs parcours et muni des équipements suivants: un compartiment à bagages, un porte-bagages intérieur, des sièges à dossier inclinable, un système de climatisation et un cabinet de toilette

Catégorie 2: un autobus construit pour le transport en commun sur de longs parcours auquel il manque au moins un des équipements énumérés à la catégorie 1 prévue par le Règlement sur le transport par autobus

Catégorie 3: un autobus construit pour le transport urbain

Catégorie 4: un autobus construit sur un châssis de camion dont le moteur fait saillie au-delà de l'habitacle et muni des équipements suivants: des sièges à dossier inclinable, un système de climatisation et un cabinet de toilette

Catégorie 5: un autobus construit sur un châssis de camion dont le moteur fait saillie au-delà de l'habitacle auquel il manque au moins un des équipements énumérés à la catégorie 4 prévue par le Règlement sur le transport par autobus

Catégorie 6: un minibus ou un autobus de dimension réduite construit pour le transport de 8 à 15 personnes. Cependant, la capacité minimale est de 10 personnes lorsque le minibus utilisé a été construit après le 26 janvier 1995

TERRITOIRE(S) AUTORISÉ(S) :

Sainte-Agathe-des-Monts (078032)

Val-Morin (078005)

Val-David (078010)

Rivière-Rouge (079037) (La partie de cette municipalité comprenant le territoire des anciennes municipalités de Sainte-Véronique, L'Annonciation et Marchand, en référence aux limites municipales du 17 décembre 2002.)

Sainte-Germaine-Boulé (087030)

Sainte-Anne-des-Lacs (077035)

Mont-Tremblant (078102)

Saint-Jérôme (075017) (La partie de cette municipalité comprenant le

**PERMIS DE TRANSPORT PAR AUTOBUS
TRANSPORT NOLISÉ**

NUMÉRO DE PERMIS : 8-M-000239-025B

DOCUMENT ÉMIS LE : 2007-12-18

territoire des anciennes municipalités de Saint-Jérôme et Lafontaine, en référence aux limites municipales du 31 décembre 2001.)
Saint-Faustin - Lac-Carré (078047)
Rapide-Danseur (087010)
Prévost (075040)
Pouliaries (087035)
Piedmont (077030)
Palmarolle (087025)
Mont-Laurier (079088) (La partie de cette municipalité comprenant le territoire de l'ancienne municipalité de Mont-Laurier, en référence aux limites municipales du 7 janvier 2003.)
Macamic (087058)
Lac-Saguay (079060)
Nominigüe (079030)
Lac-des-Écorces (079078) (La partie de cette municipalité comprenant le territoire de l'ancienne municipalité de Lac-des-Écorces, en référence aux limites municipales du 9 octobre 2002.)
Labelle (078120)
La Sarre (087090)
La Conception (078115)
Grand-Remous (083095)
Duparquet (087005)
Baie-James (099060)
Amos (088055)
Sainte-Adèle (077022)

HORAIRE ET FRÉQUENCE :
Sur demande.

CLIENTÈLE :
Groupes de personnes.

~~2008-03-19~~

PERMIS DE TRANSPORT PAR AUTOBUS
TRANSPORT NOLISÉ

NUMÉRO DE PERMIS : 8-M-000239-026A

DOCUMENT ÉMIS LE : 2006-10-30

NOM :
AUTOBUS GALLAND LTÉE

3874, boul. du Souvenir
Laval, Québec
H7V 1Y4

NATURE DU PERMIS : Régulier

DATE DE DÉBUT : 2005-12-19

DÉCISION NUMÉRO : MPVC05-00143
DÉCISION EN VIGUEUR LE : 2005-12-19

LA DATE INITIALE DU PERMIS AUTORISANT CE SERVICE EST LE : 1980-02-14

DESCRIPTION VÉHICULE(S) :

Catégorie 1: un autobus construit pour le transport en commun sur de longs parcours et muni des équipements suivants: un compartiment à bagages, un porte-bagages intérieur, des sièges à dossier inclinable, un système de climatisation et un cabinet de toilette

Catégorie 2: un autobus construit pour le transport en commun sur de longs parcours auquel il manque au moins un des équipements énumérés à la catégorie 1 prévue par le Règlement sur le transport par autobus

Catégorie 3: un autobus construit pour le transport urbain

Catégorie 4: un autobus construit sur un châssis de camion dont le moteur fait saillie au-delà de l'habitacle et muni des équipements suivants: des sièges à dossier inclinable, un système de climatisation et un cabinet de toilette

Catégorie 5: un autobus construit sur un châssis de camion dont le moteur fait saillie au-delà de l'habitacle auquel il manque au moins un des équipements énumérés à la catégorie 4 prévue par le Règlement sur le transport par autobus

Catégorie 6: un minibus ou un autobus de dimension réduite construit pour le transport de 8 à 15 personnes. Cependant, la capacité minimale est de 10 personnes lorsque le minibus utilisé a été construit après le 26 janvier 1995

TERRITOIRE(S) AUTORISÉ(S) :

La Tuque (90012)(La partie de La Tuque comprenant le territoire de l'ancienne municipalité de La Tuque en référence aux limites municipales du 2003/03/25).

PARCOURS:

Ne s'applique pas

HORAIRE ET FRÉQUENCE:

Sur demande

PERMIS DE TRANSPORT PAR AUTOBUS
TRANSPORT NOLISÉ

CLIENTÈLE:
Groupes de personnes exclusivement

2007-12-10

PERMIS DE TRANSPORT PAR AUTOBUS
TRANSPORT NOLISÉ

NUMÉRO DE PERMIS : 8-M-000239-027A

DOCUMENT ÉMIS LE : 2006-10-30

NOM :
AUTOBUS GALLAND LTÉE

3874, boul. du Souvenir
Laval, Québec
H7V 1Y4

NEQ : 1143917566

NATURE DU PERMIS : Régulier

DATE DE DÉBUT : 2005-12-19

DÉCISION NUMÉRO : MPVC05-00144
DÉCISION EN VIGUEUR LE : 2005-12-19

LA DATE INITIALE DU PERMIS AUTORISANT CE SERVICE EST LE : 1967-09-22

DESCRIPTION VÉHICULE(S) :

Catégorie 1: un autobus construit pour le transport en commun sur de longs parcours et muni des équipements suivants: un compartiment à bagages, un porte-bagages intérieur, des sièges à dossier inclinable, un système de climatisation et un cabinet de toilette
Catégorie 2: un autobus construit pour le transport en commun sur de longs parcours auquel il manque au moins un des équipements énumérés à la catégorie 1 prévue par le Règlement sur le transport par autobus
Catégorie 3: un autobus construit pour le transport urbain
Catégorie 4: un autobus construit sur un châssis de camion dont le moteur fait saillie au-delà de l'habitacle et muni des équipements suivants: des sièges à dossier inclinable, un système de climatisation et un cabinet de toilette
Catégorie 5: un autobus construit sur un châssis de camion dont le moteur fait saillie au-delà de l'habitacle auquel il manque au moins un des équipements énumérés à la catégorie 4 prévue par le Règlement sur le transport par autobus
Catégorie 6: un minibus ou un autobus de dimension réduite construit pour le transport de 8 à 15 personnes. Cependant, la capacité minimale est de 10 personnes lorsque le minibus utilisé a été construit après le 26 janvier 1995

TERRITOIRE(S) AUTORISÉ(S) :

Saint-Sauveur (077043)
Sainte-Marguerite-Estérel (077012)
Saint-Donat (062060)
Saint-Adolphe-d'Howard (077065)
Morin-Heights (077050)
Montcalm (078055)
Lantier (078015)
Lac-des-Seize-Îles (077055)
Lac-des-Plages (080130)

PERMIS DE TRANSPORT PAR AUTOBUS
TRANSPORT NOLISÉ

Huberdeau (078065)
Arundel (078060)
Amherst (078070)
Ferme-Neuve (079097)

HORAIRE ET FRÉQUENCE :

Sur demande

CLIENTÈLE :

Groupes de personnes exclusivement

~~2007-12-10~~

PERMIS DE TRANSPORT PAR AUTOBUS
TRANSPORT NOLISÉ

NUMÉRO DE PERMIS : 8-M-000239-028A

DOCUMENT ÉMIS LE : 2006-10-30

NOM :
AUTOBUS GALLAND LTÉE

3874, boul. du Souvenir
Laval, Québec
H7V 1Y4

NEQ : 1143917566

NATURE DU PERMIS : Régulier

DATE DE DÉBUT : 2005-12-21
DATE DE FIN : 2010-12-20

DÉCISION NUMÉRO : MPVC05-00146
DÉCISION EN VIGUEUR LE : 2005-12-21

DESCRIPTION VÉHICULE(S) :

Catégorie 1: un autobus construit pour le transport en commun sur de longs parcours et muni des équipements suivants: un compartiment à bagages, un porte-bagages intérieur, des sièges à dossier inclinable, un système de climatisation et un cabinet de toilette
Catégorie 2: un autobus construit pour le transport en commun sur de longs parcours auquel il manque au moins un des équipements énumérés à la catégorie 1 prévue par le Règlement sur le transport par autobus
Catégorie 3: un autobus construit pour le transport urbain
Catégorie 4: un autobus construit sur un châssis de camion dont le moteur fait saillie au-delà de l'habitacle et muni des équipements suivants: des sièges à dossier inclinable, un système de climatisation et un cabinet de toilette
Catégorie 5: un autobus construit sur un châssis de camion dont le moteur fait saillie au-delà de l'habitacle auquel il manque au moins un des équipements énumérés à la catégorie 4 prévue par le Règlement sur le transport par autobus
Catégorie 6: un minibus ou un autobus de dimension réduite construit pour le transport de 8 à 15 personnes. Cependant, la capacité minimale est de 10 personnes lorsque le minibus utilisé a été construit après le 26 janvier 1995
Catégorie 7: un minibus ou un autobus aménagé pour le transport de personnes handicapées

TERRITOIRE(S) AUTORISÉ(S) :

Gatineau (081017)
Papineauville (080037)
Thurso (080050)
Cantley (082020)
Montebello (080010)
Chelsea (082025)
La Pêche (082035)
Val-des-Monts (082015)

PERMIS DE TRANSPORT PAR AUTOBUS
TRANSPORT NOLISÉ

HORAIRE ET FRÉQUENCE :
Sur demande

CLIENTÈLE :
Groupes d'étudiants et leurs accompagnateurs

CONDITION(S) ET RESTRICTION(S) :
Ce service doit être fourni uniquement à des groupes d'étudiants et leurs accompagnateurs pour lesquels les services en transport ont été requis par les entreprises suivantes :

- a) Les Services Éducatour;
- b) Voyages Tour Étudiants;
- c) Perspectives Eduscho Ltd;
- d) Tour Monde Transport inc.

~~2007-12-10~~

PERMIS DE TRANSPORT PAR AUTOBUS
TRANSPORT NOLISÉ

NUMÉRO DE PERMIS : 8-M-000239-032B

DOCUMENT ÉMIS LE : 2007-03-27

NOM :
AUTOBUS GALLAND LTÉE

3874, boul. du Souvenir
Laval, Québec
H7V 1Y4

NATURE DU PERMIS : Régulier

DATE DE DÉBUT : 2007-03-27
DATE DE FIN : 2012-03-26

DÉCISION NUMÉRO : QPVC07-00047
DÉCISION EN VIGUEUR LE : 2007-03-27

REMPLACE LE PERMIS 8-M-000239-032A

DESCRIPTION VÉHICULE(S) :

Catégorie 1: un autobus construit pour le transport en commun sur de longs parcours et muni des équipements suivants: un compartiment à bagages, un porte-bagages intérieur, des sièges à dossier inclinable, un système de climatisation et un cabinet de toilette

Catégorie 2: un autobus construit pour le transport en commun sur de longs parcours auquel il manque au moins un des équipements énumérés à la catégorie 1 prévue par le Règlement sur le transport par autobus

Catégorie 5: un autobus construit sur un châssis de camion dont le moteur fait saillie au-delà de l'habitacle auquel il manque au moins un des équipements énumérés à la catégorie 4 prévue par le Règlement sur le transport par autobus

Catégorie 6: un minibus ou un autobus de dimension réduite construit pour le transport de 8 à 15 personnes. Cependant, la capacité minimale est de 10 personnes lorsque le minibus utilisé a été construit après le 26 janvier 1995

Catégorie 7: un minibus ou un autobus aménagé pour le transport de personnes handicapées

TERRITOIRE(S) AUTORISÉ(S) :

Saint-Isidore (67040), Ormstown (69037), Huntingdon (69055), Saint-Chrysostome (69017), Sainte-Clothilde-de-Châteauguay (68020), Franklin [(69010) localité de Saint-Antoine-Abbé], Howick (69025), Sainte-Martine (70012), Mercier (67045), Dundee (69075), Sainte-Barbe (69065) et Saint-Anicet (69070).

HORAIRE ET FRÉQUENCE :
Sur demande

CLIENTÈLE :
Groupes de personnes exclusivement

2007-12-10

PERMIS DE TRANSPORT PAR AUTOBUS
TRANSPORT NOLISÉ

NUMÉRO DE PERMIS : 8-M-000239-033B

DOCUMENT ÉMIS LE : 2008-02-28

NOM :
AUTOBUS GALLAND LTÉE

3874, boul. du Souvenir
Laval, Québec
H7V 1Y4

NEQ : 1143917566

NATURE DU PERMIS : Régulier

DATE DE DÉBUT : 2008-02-28
DATE DE FIN : 2013-02-27

DÉCISION NUMÉRO : MPVC08-00017
DÉCISION EN VIGUEUR LE : 2008-02-28

REMPLACE LE PERMIS 8-M-000239-033A

DESCRIPTION VÉHICULE(S) :
Catégorie 1: un autobus construit pour le transport en commun sur de
longs parcours et muni des équipements suivants: un compartiment à
bagages, un porte-bagages intérieur, des sièges à dossier inclinable,
un système de climatisation et un cabinet de toilette

TERRITOIRE(S) AUTORISÉ(S) :
La partie de Drummondville (049058) comprenant le territoire de l'ancienne
municipalité de Drummondville en référence aux limites municipales du 6 juillet
2004;
Laval (65005);
Longueuil (58227);
Zones 1 et 8 : telles que définies au Règlement sur le transport par autobus;
Saint-Hyacinthe (54048)
Sainte-Eulalie (50005)

HORAIRE ET FRÉQUENCE :
Sur demande

CLIENTÈLE :
Groupes composés de personnes participant à des forfaits voyage
développés et mis en marché par DMC TRANSAT et ses divisions.

CONDITIONS ET RESTRICTIONS :
1. Le service autorisé par le présent permis ne peut être fourni que pour le
compte de DMC TRANSAT et ses divisions.

PERMIS DE TRANSPORT PAR AUTOBUS TRANSPORT NOLISÉ

NUMÉRO DE PERMIS : 8-M-000239-033B

DOCUMENT ÉMIS LE : 2008-02-28

2. La détentrice n'est autorisée à desservir les points de services mentionnés au présent permis que dans la mesure où les passagers faisant partie du groupe prenant part au voyage nolisé montent à bord de l'autobus utilisé pour fournir le service autorisé en vertu du présent permis à plus de deux des points de service mentionnés audit permis.
3. La détentrice n'est autorisée à desservir les points de service mentionnés au présent permis qu'à partir des endroits suivants :

Drummondville :	Auberge Universelle 915, rue Hains, Drummondville, Québec
Laval :	Hôtel Confort Inn Restaurant Graffiti 2055, Autoroute des Laurentides Chomedey, Laval, Québec
Longueuil :	Station Métro Longueuil, côté taxis 100, Place Charles-Lemoyne Longueuil, Québec
Montréal Centre-ville :	Centre info-touristes 1001, Square Dorchester Montréal, Québec
Montréal :	Restaurant McDonald Centre commercial Place Versailles Métro Radisson 7275, Sherbrooke est, Montréal, Québec
Montréal-Ouest :	Hôtel Holiday Inn Pointe-Claire 6700, Route Transcanadienne Pointe-Claire, Québec
Saint-Hyacinthe :	Le Four 350, rue Gauvin Saint-Hyacinthe, Québec
Sainte-Eulalie :	Restaurant Le Lys sortie 210 de l'autoroute 20 Sainte-Eulalie, Québec
Québec :	Hôtel des Gouverneurs 3030, boulevard Laurier Sainte-Foy, Québec

4. La détentrice renonçant aux droits prévus aux articles 43 et 61 du Règlement sur le transport par autobus n'est pas autorisée à effectuer un voyage nolisé à partir d'un endroit sis dans le territoire de la Zone 1 et dans le territoire de la Zone 8 autre que le Centre info-touristes, le restaurant McDonald du centre commercial Place Versailles, l'hôtel Holiday Inn Pointe-Claire et l'hôtel des Gouverneurs à Québec, tel que décrit à l'item 3 du chapitre des conditions et restrictions.

2008-03-19

**PERMIS DE TRANSPORT PAR AUTOBUS
TRANSPORT NOLISÉ**

NUMÉRO DE PERMIS : 8-M-000239-034A

DOCUMENT ÉMIS LE : 2007-01-16

NOM :
AUTOBUS GALLAND LTÉE

3874, boul. du Souvenir
Laval, Québec
H7V 1Y4

NEQ : 1143917566

NATURE DU PERMIS : Régulier

DATE DE DÉBUT : 2007-01-16
DATE DE FIN : 2009-05-27

DÉCISION NUMÉRO : QPVC07-00010
DÉCISION EN VIGUEUR LE : 2007-01-16

DESCRIPTION VÉHICULE(S) :

Catégorie 1: un autobus construit pour le transport en commun sur de longs parcours et muni des équipements suivants: un compartiment à bagages, un porte-bagages intérieur, des sièges à dossier inclinable, un système de climatisation et un cabinet de toilette
Catégorie 2: un autobus construit pour le transport en commun sur de longs parcours auquel il manque au moins un des équipements énumérés à la catégorie 1 prévue par le Règlement sur le transport par autobus
Catégorie 3: un autobus construit pour le transport urbain
Catégorie 4: un autobus construit sur un châssis de camion dont le moteur fait saillie au-delà de l'habitacle et muni des équipements suivants: des sièges à dossier inclinable, un système de climatisation et un cabinet de toilette
Catégorie 5: un autobus construit sur un châssis de camion dont le moteur fait saillie au-delà de l'habitacle auquel il manque au moins un des équipements énumérés à la catégorie 4 prévue par le Règlement sur le transport par autobus
Catégorie 6: un minibus ou un autobus de dimension réduite construit pour le transport de 8 à 15 personnes. Cependant, la capacité minimale est de 10 personnes lorsque le minibus utilisé a été construit après le 26 janvier 1995
Catégorie 7: un minibus ou un autobus aménagé pour le transport de personnes handicapées

TERRITOIRE(S) AUTORISÉ(S) :

Beauharnois (70022)
Saint-Louis-de-Gonzague (70035)
Saint-Stanislas-de-Kostka (70040)
Saint-Étienne-de-Beauharnois (70030)

HORAIRE ET FRÉQUENCE :
Sur demande

PERMIS DE TRANSPORT PAR AUTOBUS
TRANSPORT NOLISÉ

NUMÉRO DE PERMIS : 8-M-000239-034A

DOCUMENT ÉMIS LE : 2007-01-16

CLIENTÈLE :
Groupe de personnes

~~2007-12-10~~

PERMIS DE TRANSPORT PAR AUTOBUS
TRANSPORT NOLISÉ

NUMÉRO DE PERMIS : 8-M-000239-035A

DOCUMENT ÉMIS LE : 2007-01-16

NOM :
AUTOBUS GALLAND LTÉE

3874, boul. du Souvenir
Laval, Québec
H7V 1Y4

NATURE DU PERMIS : Régulier

DATE DE DÉBUT : 2007-01-16

DÉCISION NUMÉRO : QPVC07-00010
DÉCISION EN VIGUEUR LE : 2007-01-16

LA DATE INITIALE DU PERMIS AUTORISANT CE SERVICE EST LE : 1970-07-02

DESCRIPTION VÉHICULE(S) :

Catégorie 1: un autobus construit pour le transport en commun sur de longs parcours et muni des équipements suivants: un compartiment à bagages, un porte-bagages intérieur, des sièges à dossier inclinable, un système de climatisation et un cabinet de toilette
Catégorie 2: un autobus construit pour le transport en commun sur de longs parcours auquel il manque au moins un des équipements énumérés à la catégorie 1 prévue par le Règlement sur le transport par autobus
Catégorie 3: un autobus construit pour le transport urbain
Catégorie 4: un autobus construit sur un châssis de camion dont le moteur fait saillie au-delà de l'habitacle et muni des équipements suivants: des sièges à dossier inclinable, un système de climatisation et un cabinet de toilette
Catégorie 5: un autobus construit sur un châssis de camion dont le moteur fait saillie au-delà de l'habitacle auquel il manque au moins un des équipements énumérés à la catégorie 4 prévue par le Règlement sur le transport par autobus
Catégorie 6: un minibus ou un autobus de dimension réduite construit pour le transport de 8 à 15 personnes. Cependant, la capacité minimale est de 10 personnes lorsque le minibus utilisé a été construit après le 26 janvier 1995

TERRITOIRE(S) AUTORISÉ(S) :

Partie de Salaberry-de-Valleyfield (70052) comprenant le territoire des anciennes municipalités de Saint-Timothée et Salaberry-de-Valleyfield en référence aux limites municipales du 23 avril 2002.

HORAIRE ET FRÉQUENCE:
Sur demande

CLIENTÈLE:
Groupes de personnes exclusivement

PERMIS DE TRANSPORT PAR AUTOBUS
TRANSPORT NOLISÉ

NUMÉRO DE PERMIS : 8-M-000239-036A

DOCUMENT ÉMIS LE : 2007-01-16

NOM :

AUTOBUS GALLAND LTÉE

3874, boul. du Souvenir
Laval, Québec
H7V 1Y4

NATURE DU PERMIS : Régulier

DATE DE DÉBUT : 2007-01-16

DATE DE FIN : 2009-02-11

DÉCISION NUMÉRO : QPVC07-00010

DÉCISION EN VIGUEUR LE : 2007-01-16

DESCRIPTION VÉHICULE(S) :

Catégorie 1: un autobus construit pour le transport en commun sur de longs parcours et muni des équipements suivants: un compartiment à bagages, un porte-bagages intérieur, des sièges à dossier inclinable, un système de climatisation et un cabinet de toilette

Catégorie 2: un autobus construit pour le transport en commun sur de longs parcours auquel il manque au moins un des équipements énumérés à la catégorie 1 prévue par le Règlement sur le transport par autobus

Catégorie 3: un autobus construit pour le transport urbain

TERRITOIRE(S) AUTORISÉ(S) :

Vaudreuil-sur-le-Lac (71090)

Vaudreuil-Dorion (71083)

Très-Saint-Rédempteur (71125)

Terrasse-Vaudreuil (71075)

Saint-Zotique (71025)

Sainte-Justine-de-Newton (71115)

Rivière-Beaudette (71005)

Rigaud (71133)

Pointe-Fortune (71140)

Pointe-des-Cascades (71055)

Notre-Dame-de-l'Île-Perrot (71065)

Les Cèdres (71050)

Hudson (71100)

Et une partie de la municipalité de Salaberry-de-Valleyfield (70052) comprenant le territoire de l'ancienne municipalité de Grande-Île, en référence aux limites municipales du 23 avril 2002

HORAIRE ET FRÉQUENCE:

Sur demande

CLIENTÈLE:

Groupes de personnes exclusivement

~~2007-12-10~~